

Affaire Ruvakuki : Une année d'emprisonnement injuste

RFI, 28 novembre 2012 Burundi : il y a un an, l'arrestation d'Hassan Ruvakuki Correspondant de RFI en swahili, Hassan Ruvakuki venait tout juste de se rendre en Tanzanie pour couvrir, en tant que journaliste, la naissance d'un nouveau groupe rebelle burundais, lorsqu'il a été arrêté le 28 novembre 2011. Condamné une première fois à la prison à « pour actes de terrorisme », il a de nouveau été jugé en appel. Le verdict est attendu et doit être rendu le 8 janvier. Ses confrères de Bonesha FM dénoncent une année d'emprisonnement injuste. Le 28 novembre 2011, Hassan Ruvakuki est arrêté par des policiers accompagnés d'agents des services de renseignement. Ces hommes l'emmenent dans un lieu inconnu, à l'est du pays, alors que pendant ce temps dans la capitale, son domicile est perquisitionné. Quelques jours plus tard, le journaliste qui travaille pour RFI en swahili et pour la radio Bonesha FM s'était rendu en Tanzanie pour rencontrer les leaders d'un nouveau mouvement rebelle. Ce déplacement n'est pas du goût des autorités, Hassan est menacé s'il ne livre pas des informations sur les rebelles. Menace mise à exécution quelques jours plus tard, donc, avec son arrestation. Réglement de compte politique S'ensuivent ensuite de longs mois de procédure judiciaire. Le 20 juin 2012, la justice se prononce en première instance et Hassan Ruvakuki est condamné à la prison à vie pour « actes de terrorisme » sans avoir même pu se défendre. La peine provoque un tollé. Les médias dénoncent un verdict inique et parlent de règlement de compte politique. Un nouveau procès en appel s'organise début octobre. La procédure est plusieurs fois reportée. Mais au cinquième jour d'audience, Hassan a enfin l'occasion de faire entendre sa version. Oui, il est allé en Tanzanie, mais ce n'était que pour faire son travail de journaliste, explique-t-il. Le procureur demande néanmoins la confirmation de la peine de prison perpétuelle. Verdict le 8 janvier. Patrick Nduwimana, directeur de la radio Bonesha FM ; « La fille d'Hassan ne connaît pas son père. Au niveau psychologique, ça le touche beaucoup ». Écouter Elie Batungwanayo, porte-parole de la Cour Suprême du Burundi : « Il reviendra au sié d'analyser et de donner la suite ». Écouter Ambroise Pierre, chargé de l'Afrique Reporters sans frontières : « L'a a été prouvante, mais on sent qu'on touche au bout de cette affaire et que, très prochainement, on pourrait avoir la bonne nouvelle de l'acquittement d'Hassan Ruvakuki ». Écouter